

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 OCTOBRE 2018 A 20H00 A LA GRAND'RUE 38, ADMINISTRATION COMMUNALE, 1196 GLAND

Présidence : M. Jean-Jacques Nicolet suivi par Mme Anne Stiefel

Le Président ouvre la séance à 20h07, salue les membres du Conseil Intercommunal, les membres du Comité de Direction et les remercie de leur présence.

Il remercie la Commune de Gland pour la mise en place de la salle à l'occasion de cette séance.

Tous les membres ont été régulièrement convoqués et ont reçu les documents par courrier et par courriel.

1. Appel

L'appel a fait constater la présence de 21 membres du Conseil Intercommunal représentant 25 voix sur 39. Le nombre de Communes représentées s'élève à 15 sur 16, 9 personnes s'étaient excusées dont deux ont été remplacées et 2 personnes étaient absentes.

Arzier-Le-Muids	3	voix	Le Vaud	2	voix
Begnins	1	voix	Longirod	1	voix
Burtigny	1	voix	Marchissy	1	voix
Coinsins	1	voix	Prangins	2	voix
Duillier	1	voix	St-Cergue	3	voix
Genolier	2	voix	St-George	1	voix
Givrins	0	voix	Trélex	1	voix
Gland	4	voix	Vich	1	voix

(Quorum : 2/3 des Communes membres représentées, soit 15 Communes sur 16)

Le quorum est atteint, le Président déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

2. Assermentations

Mme Chantal Landeiro a remis en mains propres sa démission au Président. Elle est remplacée au Conseil Intercommunal par Monsieur Jonathan Oldacre, Municipal de la Commune de Le Vaud, qui est immédiatement assermenté.

Sont assermentés ce jour :

1. Madame Antonella Salamin de la Commune de Vich.
2. Monsieur Jonathan Oldacre de la Commune de Le Vaud.

Madame Antonella Salamin et Monsieur Jonathan Oldacre promettent de respecter le serment et entrent en fonction immédiatement en tant que conseillers.

Le Président remercie et félicite les membres pour leur engagement. Il leur souhaite la bienvenue dans l'Association.

Messieurs Pierce Lohman de la Commune de Gland et Jacques Mugnier de la Commune de Duillier qui devaient être assermentés sont excusés. Monsieur David Biemmi de la Commune de Gland qui devait être assermenté est absent.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le Président propose de traiter le point 9 avant le point 7. Suite à cette modification, l'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

1. Appel.
2. Assermentations de Mme Antonella Salamin (Vich), M. Lohman Pierce (Prangins), M. Jacques Mugnier (Duillier), M Biemmi David (Gland).
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 18 avril 2018 à Begnins.
5. Communications du bureau.
6. Communications du Comité de Direction.
7. Election d'un membre du Comité de Direction.
8. Nomination du bureau du Conseil Intercommunal :
 - Election du/de la Président/e.
 - Election du/de la Vice-président/e.
 - Election de deux scrutateurs/trices.
 - Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes.
9. Nomination des membres à la commission de gestion et finances.
10. Préavis 02/2018 – budget 2019 du RAT.
11. Divers et propositions individuelles.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 18 avril 2018 à Begnins

Le procès-verbal a été envoyé par courriel à tous les membres.

Il n'y a pas de remarque, le procès-verbal est donc approuvé tel que présenté à la majorité moins 3 abstentions.

5. Communications du bureau

Pas de communication du bureau.

6. Communications du Comité de Direction

Au nom du Comité de Direction du RAT les condoléances sont envoyées à la famille de Mme Denise Maret, AMF à Gland, qui est décédée des suites d'une longue maladie.

Madame Christine Girod (Présidente du Comité de Direction, finances, administration générale, communication)

Madame Christine Girod excuse Madame Odile Rochat.

L'EIAP (Etablissement Intercommunal pour l'Accueil Parascolaire) a rendu un premier rapport en mai 2018. Suite à ce premier rapport, une seconde séance a été organisée le 13 septembre 2018 à Chavornay où le rapport définitif a été remis.

Le nouveau cadre est un cadre minimum qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Les normes sont donc revues à la baisse mais les réseaux et les Communes peuvent continuer de travailler comme c'est le cas à présent et c'est la décision que le CoDir a décidé de prendre pour l'année 2019.

L'Accueil de midi pourra être effectué par des APE (autre personnel encadrant). Diverses autres exceptions entreront en vigueur comme la présence d'APE pour l'ouverture et la fermeture des structures.

Il faut savoir qu'une pétition, signée par 17'000 personnes, a été remise à l'EIAP.

Le module ABACUS salaires est opérationnel et les utilisateurs en sont satisfaits. Environ 16 millions de francs de salaire sont traités chaque année grâce à ce système. Le module de comptabilité sera mis en service entre octobre 2018 et fin mars 2019, la gestion de ce projet a été confiée à Mme Nathalie Widmer qui gère avec talent ce travail. Cette phase sera ponctuée de formation dans les structures concernées.

La visite de Mme le Préfet a eu lieu le 31 août 2018 et la soirée des AMF s'est déroulée le 21 septembre 2018.

La refacturation et contrôle des revenus

Une fois par an, l'adéquation entre les revenus déclarés et les informations obtenues de l'administration des impôts sont contrôlés.

Ce contrôle débouche en général sur des différences qui sont soit remboursées soit refacturées aux parents. Depuis le 1^{er} janvier 2017 la somme de CHF 168'000.00 en faveur des Communes a été récupérée.

En ce début d'automne le réseau doit faire face à une soixantaine de demandes pour les 0 à 2 ans à placer d'ici à avril 2019.

La motion Nicolas Ray (étude de l'aspect financier de la tranche de midi)

Conformément aux dispositions en vigueur, le CoDir répondra lors de sa séance du printemps 2019.

7. Election d'un membre du Comité de Direction.

Le Vice-Président reprend la présidence de la séance et annonce que Madame Céline Etoupe de la Commune Saint-George, Monsieur Jean-Jacques Nicolet de la Commune de

Marchissy et Monsieur Jonathan Oldacre de la Commune de Le Vaud se portent candidats au poste de membre du Comité de Direction.

L'assemblée procède au vote à bulletin secret (25 voix) :

Par 12 voix Monsieur Jonathan Oldacre est élu à la majorité absolue en tant que membre du Comité de Direction du Réseau d'Accueil des Toblerones.

10 voix pour Madame Céline Etoupe.

1 voix pour Monsieur Jean-Jacques Nicolet.

2 abstentions.

Monsieur Jonathan Oldacre remet au Vice-Président sa lettre de démission du Conseil Intercommunal. Madame Chantal Landeiro reprendra sa place au Conseil Intercommunal lors de la prochaine séance où l'on procèdera à son assermentation en début d'assemblée.

La nouvelle Présidente (élue au point 8) procède en fin de séance à l'assermentation de Monsieur Jonathan Oldacre au Comité de Direction.

8. Nomination du bureau du Conseil Intercommunal du RAT pour l'année 2018-2019

Selon les statuts, à la fin de chaque année (du 1^{er} juillet au 30 juin) le Conseil Intercommunal nomme les membres du bureau pour l'année suivante :

Election du/de la Président/e :

Mesdames Anne Stiefel et Monya Jaccard sont proposées et acceptent d'être candidates.

Monsieur Jean-Jacques Nicolet se présente.

L'assemblée procède au vote à bulletin secret (25 voix) :

Par 13 voix Madame Anne Stiefel est élue à la majorité absolue en tant que Présidente du Conseil Intercommunal du Réseau d'Accueil des Toblerones.

10 voix pour Madame Monya Jaccard.

2 voix pour Monsieur Jean-Jacques Nicolet.

Madame Anne Stiefel reprend la présidence pour la fin de cette séance et Monsieur Jean-Jacques Nicolet reprend sa place en tant que membre du Conseil pour la Commune de Marchissy.

Election du/de la Vice-Président/e :

Monsieur Philippe Menoud accepte de poursuivre son mandat. Il est élu en tant que Vice-Président à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election de deux scrutateurs/trices :

Madame Françoise Samuel et Monsieur Bastien Morax acceptent de poursuivre leur mandat et sont élus comme scrutateurs à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes :

Madame Florence Rattaz et Monsieur Nicolas Ray se présentent, ils sont élus comme scrutateurs suppléants à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

9. Nomination des membres à la commission de gestion et finances.

L'article 24 des statuts de l'Association Intercommunale du RAT stipule que la Commission de gestion et des finances doit être réélue chaque année.

Se présentent :

- Monsieur Rasul Mawjee
- Madame Alice Durgnat
- Madame Monya Jaccard
- Madame Céline Etoupe
- Madame Isabelle Monney (*absente*)

Ces 5 membres sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

10. Préavis 02/2018 – budget 2019 du RAT

La Présidente donne la parole à Madame Monya Jaccard de la Commission de gestion des finances qui lit à haute voix la conclusion du rapport :

La Commission recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 02/2018, soit :

- *D'approuver le préavis no 02/2018 relatif au budget 2019 du RAT.*

La Présidente constate que les conclusions de ce rapport vont dans le même sens que le préavis du CoDir.

La Présidente ouvre la discussion sur le préavis :

Monsieur Nicolas Ray se dit très choqué par les augmentations présentées dans le budget 2019. Il propose au Comité de Direction de retirer ce préavis et de revoir le budget 2019 de manière plus raisonnable et adaptée à la situation financière actuelle des Communes.

Madame Christine Girod rappelle que le RAT représente 34'800 habitants pour 22 millions de francs. Il est vrai que le budget du RAT a augmenté de 25% mais le budget de l'inter-

réseau a lui diminué de 40%. Les enfants de nos Communes doivent être gardés et c'est la réalité actuelle.

Le RAT fêtera ses 10 ans en 2019 et la somme de CHF 30'000.00 sera prise sur le fonds de réserve du RAT, le montant de ces festivités ne sera donc pas à charge des Communes. De plus en 2019, dix employés fêteront leurs 10 ans de travail au RAT et le Comité de Direction a décidé de faire un geste sur leur salaire.

Les nouveaux locaux sont plus onéreux mais cela était absolument nécessaire au bon fonctionnement du réseau. Enfin, l'informatique est un budget important mais les outils acquis sont indispensables au bon déroulement du travail.

Mme Girod confirme enfin qu'il faut engager un employé supplémentaire à 60% car les employés en poste n'arrivent plus à absorber la surcharge de travail.

Monsieur Rasul Mawjee donne des détails importants sur ces augmentations et demande aux membres présents d'accepter ce préavis car le budget suit l'augmentation de fréquentation des structures du réseau.

Madame Durnat-Levi constate que chaque année l'accueil de jour augmente. Dès lors, il est à présent indispensable d'augmenter le nombre d'employés.

Décision

A la majorité par 18 oui, 2 non et 1 abstention, le Conseil Intercommunal décide :

- *D'accepter le budget 2019 du RAT.*

11. Divers et propositions individuelles


Monsieur Nicolas Ray demande des détails sur la taxe de CHF 25.00 par enfant qui a été demandée aux parents.

Madame Christine Girod explique que le Comité de Direction a revu sa position et décidé d'annuler cette taxe.

Madame Christine Girod remercie le Conseil Intercommunal pour cette séance. Elle félicite Monsieur Jonathan Oldacre pour sa nomination au CoDir du RAT et remercie Monsieur Jean-Jacques Nicolet pour les trois années passées en tant que Président. Les membres de Commission de gestion et des finances sont remerciés pour leur travail et leur soutien tout comme Monsieur Marco Baiguini, Madame Nathalie Widmer, les membres du Comité de Direction, le bureau et la nouvelle Présidente Madame Anne Stiefel.

La séance est levée à 21h45.


Le Président


Jean-Jacques Nicolet

La Présidente


Anne Stiefel

La Secrétaire


Vanessa Wicht